

Rendre la pêche aux moules

Grégory Motte

LIFE Moule perlière

Cinq années durant, quatre personnes se sont démenées pour empêcher la disparition de nos cours d'eau d'un animal aussi étrange que méconnu : la moule perlière. Pourquoi tant d'effort pour un animal aussi peu intéressant en apparence ?

Grégory Motte, qui a coordonné ce projet LIFE Nature, où Natagora et le Parc Naturel des Hautes-Fagnes-Eifel étaient impliqués, nous en parle.

Des moules dans nos cours d'eau ?

Il n'y pas que les moules marines ! Nos rivières abritent au moins sept espèces de moules d'eau douce, appelées des nayades. Parmi ces espèces, la moule perlière. Elle était autrefois commune dans une grande partie du massif ardennais et de l'Eifel. Mais, en cinquante ans, elle est passée du statut d'espèce commune à celui d'espèce gravement menacée de disparition. Désormais protégée, elle fait partie des espèces phares du réseau Natura 2000 pour lesquelles des sites ont été désignés.

Une « bête » moule ?

Comme son nom l'indique, la moule perlière peut produire une perle suite, par exemple, à l'intrusion d'un grain de sable à l'intérieur de sa coquille. Pour se protéger, elle va l'enrober de nacre

en couches sphériques et concentriques. Seule une moule sur 1000 pourrait produire une perle... Dans notre pays, la recherche des perles dans le courant du 19^e et 20^e siècle a probablement contribué localement au déclin de l'espèce. Ailleurs en Europe, des populations entières ont été dévastées. Ainsi, la robe portée par Catherine de Médicis pour le baptême de son fils

Les programmes LIFE Nature visent à mettre en place des actions de conservation de la nature au sein des sites appartenant au réseau Natura 2000. La moule perlière est une espèce « Natura 2000 » pour laquelle des sites ont été désignés. Le projet, proposé par le CRNFB, est cofinancé par la CE et la DGRNE. Les partenaires sont Natagora (RNOB) et le Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel.

était ornée de 32 000 perles... soit 32 000 000 moules sacrifiées. Mais les modes passent : ces perles n'ont plus aucune valeur commerciale !

Le véritable trésor de la moule perlière réside dans son cycle de vie, véritable merveille de complexité ! À la fin de l'été, chaque adulte libère des millions de larves dans le cours d'eau. Pour survivre, ces larves doivent impérativement s'accrocher pendant 10 mois sur les branchies d'un poisson hôte, la truite fario. Sans truite, pas de moule perlière. Cette association intime ne nuit pas à la truite; au contraire, les larves sécrèteraient une substance qui la protège des champignons. Au printemps suivant, la larve se détache du poisson et tombe au fond de la rivière. Elle s'y enfouit dans le sédiment et poursuit sa croissance pendant 5 années. C'est alors seulement que notre jeune moule, maintenant capable de filtrer l'eau pour se nourrir, remonte à la limite entre l'eau libre et le sédiment. Là, elle attend encore 10 ans avant d'atteindre la maturité sexuelle qui se prolongera au-delà de 70 ans ! L'espérance de vie de cette espèce est incroyable : près de 100 ans dans nos régions et plus de 150 ans au nord de l'Europe.

Une espèce particulièrement exigeante...

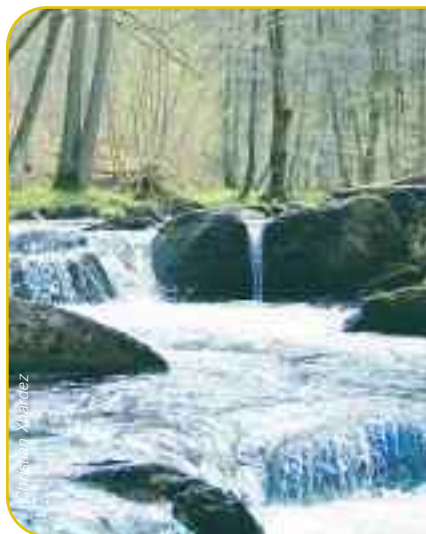
Le milieu de vie de la moule perlière se caractérise par des rivières proches de l'état naturel, très pauvres en nutriments (nitrate, phosphate...), fraîches en été et riches en oxygène. La qualité de l'eau doit donc être excellente.

En bordure des cours d'eau, les zones humides sont indispensables pour assurer les ressources alimentaires des moules (particules organiques issues de la décomposition de la végétation) et les cordons d'arbres sur les berges assurent des températures fraîches en été.

Lorsque les larves sont enfouies dans le fond du cours d'eau, le colmatage pose d'énormes problèmes (cf. aussi l'article *Natura 2000 au fil de l'eau* dans le dernier magazine). Le ruissellement trop important des terres dans le



Sergio Salmar/Casterman



Christophe Mabriez

La moule perlière filtre jusqu'à 50 litres d'eau par jour en assimilant près de 90 % de la matière organique, ce qui lui confère un rôle de purificateur des rivières. Ce sont donc de véritables petites centrales d'épuration naturelle ! Cette fonction est également remplie par une autre espèce de naysade Natura 2000, la mulette épaisse ! À l'échelle de quelques kilomètres de cours d'eau ce sont plusieurs dizaines de millions de litres d'eau qui sont filtrés !

fond des cours d'eau colmate les espaces libres entre les graviers et les grains de sable. Il s'ensuit une carence en oxygène, qui entraîne l'asphyxie et la mort des juvéniles.

Qu'a-t-on fait pour elle ?

Nous ne détaillerons pas ici les études sur la qualité de l'eau, les pêches électriques et les nombreuses réunions de concertation qui ont été organisées pour tenter de résoudre plus de 200 points noirs menaçant nos dernières populations de moules perlières : écou-

lement de jus de fumier dans les cours d'eau, rejets d'eaux usées, de déchets verts, drainage, gués forestiers, obstacles à la libre circulation du poisson, remblais, plantes invasives...

Trois actions majeures, dont les résultats dépassent aisément les objectifs prévus, ont été menées.

Le piétinement des berges par le bétail et le libre accès au cours d'eau provoquent la formation de zones de boues qui contribuent au colmatage des fonds et des zones de frai de la truite

fario. Pour limiter l'érosion des berges et le colmatage, plus de 75 km de clôtures et près de 120 abreuvoirs ont été installés pour les agriculteurs qui ont accepté de prendre part au projet.

Le retrait de résineux en fonds de vallée constitue également une action clé du projet. Sur certains secteurs, en moins de 100 ans, trois quarts des prairies humides de fonds de vallée ont été remplacées par des bois d'épicéas. Avec leurs racines qui ne pénètrent pas profondément dans le sol, les épicéas ne fixent pas correctement les berges de nos cours d'eau. Celles-ci se creusent anormalement, les arbres se déracinent en emportant des morceaux de berges dans le cours d'eau. De plus, le manque de lumière causé par les peuplements distants de six mètres seulement des berges appauvrit la faune aquatique dans la rivière, empêche la végétation basse de s'installer et limite la fixation du sol lors des crues. À cela s'ajoute le drainage des parcelles humides qui contribue également à envoyer des sédiments vers les cours d'eau. À l'aide de primes, notre équipe a pu convaincre plus de 80 propriétaires de retirer 100 hectares de résineux afin de dégager les fonds de vallée et de restaurer un réseau de prairies humides et de forêts alluviales feuillues.

Dans les zones très sensibles, les mesures de conservation peuvent deve-

Un coup de pouce pour l'espèce ?

Nos populations de moules perlières sont vieillissantes et le nombre d'individus subsistant bien limité. Les actions menées par le projet constituent une première étape dont les efforts ne prendront effet qu'à moyen terme.

C'est pourquoi, en collaboration avec des experts travaillant sur la moule perlière depuis de nombreuses années en République tchèque, Allemagne, grand-duché de Luxembourg et avec l'aide de la DGRNE, il a été décidé de donner un coup de pouce à l'espèce en relâchant dans le milieu naturel des larves de moules produites en pisciculture. Cette opération menée depuis 2005 permet d'optimiser le cycle de vie de la moule en limitant les pertes naturelles lors du détachement des larves du poisson hôte.

Soyons clairs : ces actions de renforcement des populations se justifient si tout porte à croire que l'espèce va disparaître à court terme, que les problèmes ont été identifiés, résolus ou en cours de résolution et si, à moyen terme, on peut espérer ne plus devoir intervenir ! Les actions de renforcement de populations ne peuvent en aucun cas se substituer aux actions de restauration de l'habitat !

nir incompatibles avec les activités agricoles ou forestières. C'est pourquoi plus de 230 ha de terrains situés en têtes de bassin et en fonds de vallée recevront le statut de réserves naturelles.

Un programme Life, et après ?

À l'intérieur des périmètres des sites Natura 2000, les actions de protection et de restauration des habitats de fonds

de vallée ne seront pas suffisantes si, en amont, les sources de pollution ne sont pas contrôlées. Cela implique de poursuivre les actions à l'échelle des bassins versants et pas seulement dans les sites Natura 2000 ! La limitation des épandages de fertilisants et de pesticides, le respect de la législation concernant les écoulements d'effluents d'élevage dans les eaux de surface, l'installation de clôtures le long des berges, un meilleur respect des sols et des cours d'eau lors

Nathalie a vu le jour en 1989 dans le journal Tintin reporter. Elle en est déjà à son 17^e

album : Le tour du monde en 80 bourdes (Casterman). Son créateur, Sergio Salma, qui a déjà prêté ses crayons à Natagora à d'autres occasions (Signature), a remis ça en réalisant une bande dessinée présentant la moule perlière, destinée notamment aux écoles. Les extraits qui illustrent ces pages en sont issus.



LIFE Moule perlière

Afin d'empêcher le piétinement des moules et la destruction des berges par les bovins, des clôtures ont été placées le long de ce ruisseau. Trois mois après l'installation, les zones de boue ont déjà été colonisées par la végétation.

des exploitations forestières ainsi que l'épuration des eaux usées domestiques doivent donc s'étendre et se généraliser. Soulignons que le simple respect des législations existantes permettrait déjà de résoudre une grande partie des problèmes rencontrés...

La Région wallonne, le Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eifel et **Natagora** s'efforceront de consacrer des moyens complémentaires pour assurer le suivi des points noirs persistants, la surveillance des populations de moules, le classement des terrains acquis, la poursuite de la restauration et de la gestion des habitats en privilégiant la collaboration avec des agriculteurs locaux.

L'effet parapluie

Maintenir la moule perlière sur notre territoire nécessite aussi une adaptation de nos comportements ! Tous les acteurs du monde rural sont concernés : agriculteurs, forestiers, pêcheurs, autorités locales et régionales. Ce projet a mis également en évidence l'importance de la communication entre nos différentes administrations et de la collaboration avec des structures locales comme les Contrats de Rivière, les Parcs Naturels, les CRIE...

Les conséquences positives des actions menées dans le cadre de ce projet permettent non seulement de protéger la



moule perlière mais surtout de restaurer nos cours d'eau, les habitats de fonds de vallée et de leurs bassins versants ainsi que l'ensemble des espèces tant aquatiques que terrestres qui en dépendent. Dans les rivières, ce sont l'ensemble des espèces de poissons ainsi qu'une autre espèce de nayade « Natura 2000 », la mulette épaisse. Le cincle, le martin-pêcheur, la cigogne noire, la loutre ou encore le nacré et le cuivré de la bistorte, deux espèces de papillons menacées, bénéficient également des actions.

Protéger la moule perlière, c'est enrayer la dégradation des écosystèmes et de la biodiversité, et indirectement améliorer notre cadre de vie ! Gageons que la mise en œuvre du réseau Natura 2000 y contribuera...

Pour en savoir plus :

<http://biodiversite.wallonie.be/offh/lifemp/>

La Moule perlière et les nayades de France, Histoire d'une sauvegarde – Gilbert Cochet – Catiche Productions 2004
Disponible à la librairie Aves
www.natagora.be/22



Aider Natagora pour pas un rond

c'est possible !

En privilégiant la gamme de nourriture pour oiseaux BIRDLIFE (en vente chez Tom&Go et Delbaize)

birdlife



En utilisant PHONETHIC comme opérateur GSM (particulier de entreprise)
www.phonethic.be
02/401 90 85

Phonethic

Call to share

En restant des cartouches d'encre vides à un point de collecte Natagora
www.natagora.be/cartouches
081/830 570



En ouvrant un compte à la banque éthique TRIODOS via Natagora
www.natagora.be/triodos
081/830 570

Banque Triodos

La banque durable

En commandant vos mangeoires, nichoirs et nourriture pour oiseaux chez VIVARA
www.vivara.be



En faisant vos achats de livres nature et optiques à la LIBRAIRIE AVES
www.aves.be/librairie
04/250 95 90

